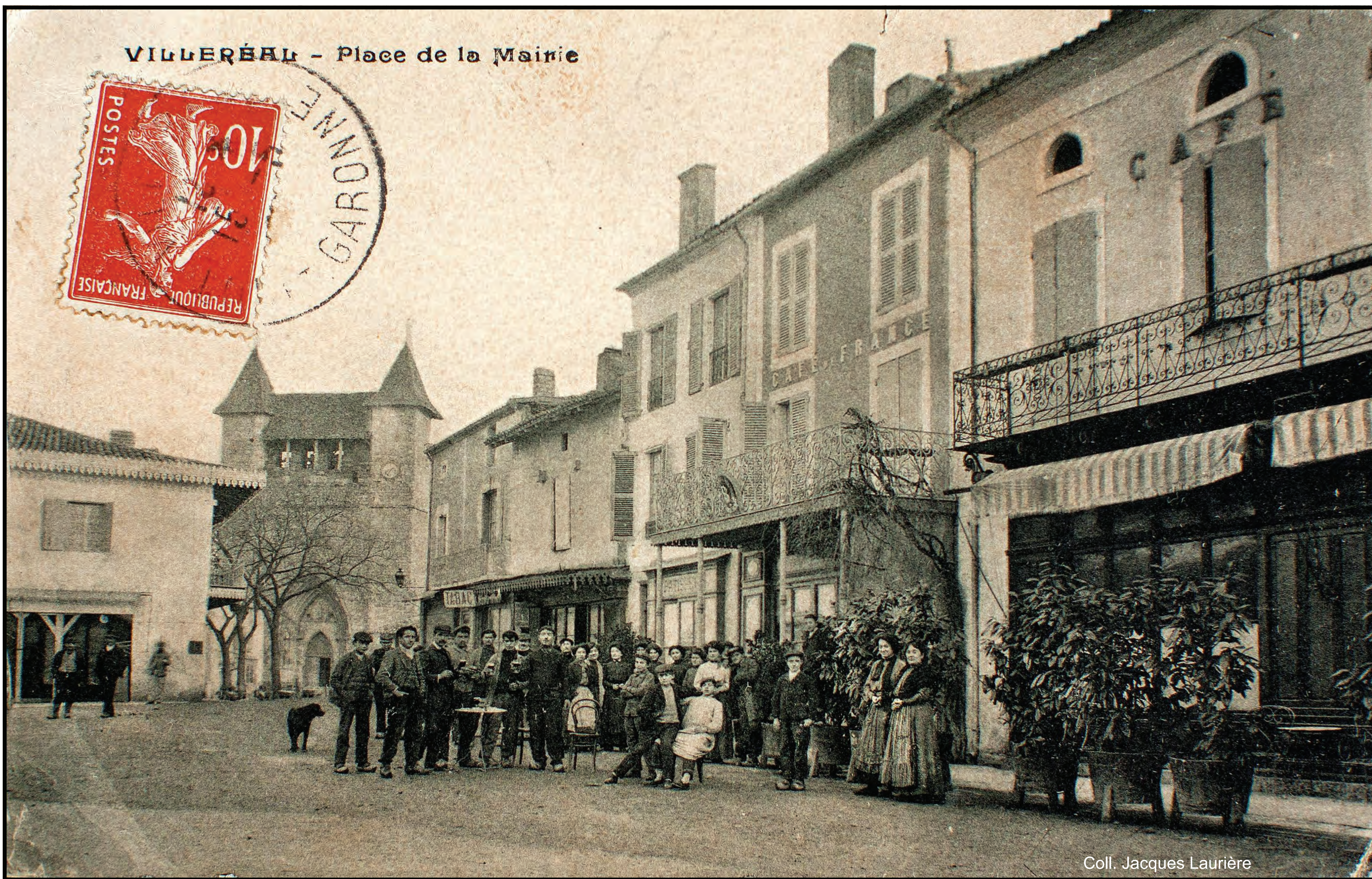


1778 – Dans les registres de la jurade de Villeréal –

Le vicomte fait la tournée des cabarets



Coll. Jacques Laurière

Café National, Café de France, Café des Arts, Café du Globe, Hôtel Grandcamp, Hôtel Larroque, de l'Europe... les débits de boisson étaient nombreux. Beaucoup n'avaient pas d'enseignes. On buvait ferme. Infractions et conflits avec l'autorité municipale défrayaient la chronique.

Le 30 décembre 1778, à 22h, le maire de Villeréal en personne fait la tournée des cabarets de la bastide pour s'assurer que l'ordre règne tout comme la morale...

« Nous, messire Pierre de Malleville, chevalier vicomte de Casal, maire de la ville et juridiction de Villeréal, nommé par le Roi, nous étant transporté en livrée du Roi avec nos valets de ville chez le nommé Fabre cabaretier sans enseigne, mais donnant à boire à tout le public, sur la plainte qu'il nous avait portée que deux particuliers lui avaient fait des insultes et qu'ils se refusaient à lui payer leur dépense nous les avons fait conduire en prison.

« Après les avoir convaincu de leur tort, nous fîmes la visite de tous les cabarets de la ville pour voir par nous-mêmes si des cabaretiers étaient dans le cas d'enfreindre les ordres que nous leur avons déjà fait publier au bruit du tambour.

« Nous parvînmes à la maison du nommé Calmette aussi cabaretier sans enseigne mais entourés les jours de foire et marchés comme il est aisé de les (*illisible*) où nous trouvâmes à boire et à jouer les sieurs Nauvel fils aîné, M. Martinet fils aîné, le Sieur Malespine cadet, Mellet aîné et Lafaye cordonnier, tous cinq en grande famille.

« Nous nous retirâmes sans dire un seul mot et comme

nous nous retirions étant au bout du degré la fille aînée du dit Balmette, épouse du nommé Marquand, maréchal ferrant, dit hautement à sa sœur, pourquoi et on sait qu'elle n'avait pas fermé la porte, attendu disait-elle, que nous n'avions aucune autorité dans leur cabaret et que nous avions infecté leur maison et qu'elles auraient eu de l'eau bouillante pour nous faire échauder et tomber la crasse s'y elles avaient prévenu notre venue et qu'elles exécuteraient ce noir projet si nous y retournions.

« S'étant mises à la fenêtre comme nous sortions elle répétèrent unanimement ce que nous venons d'exposer. Nous revînmes de là chez le Sieur Fabre où nous trouvâmes neuf à dix personnes qui buvaient.

« Dont et de tout nous avons dressé notre procès-verbal pour être rapporté à Monseigneur le Maréchal duc de Mousy commandant en chef la province pour que sa grandeur en ordonne ce qu'elle jugera à propos.

« À Villeréal le jour mois et an et de l'autre part, écrit par notre secrétaire greffier en notre hôtel de ville, et avons signé Malleville maire, et Giraudel secrétaire greffier. ■

